



Se former tout au long de la vie



Direction de la formation continue
et de l'apprentissage





> Vous êtes salarié, demandeur d'emploi ou un particulier, notre mission est de vous aider à construire votre projet professionnel :

- en vous orientant dans le choix de la formation la plus adaptée,
- en vous conseillant dans la recherche du financement de votre formation,
- en vous soutenant dans votre démarche de validation des acquis,
- en vous accompagnant tout au long de votre cursus de formation.

> Vous êtes une entreprise, une collectivité, une association, la direction de la formation continue et de l'apprentissage est à votre écoute :

- en développant des diplômes en collaboration avec les entreprises et acteurs institutionnels régionaux,
- en vous aidant à élaborer votre plan de formation,
- en vous accompagnant pour organiser la montée en compétence de vos collaborateurs (formations inter-entreprises ou intra-entreprise),
- en développant les échanges avec les réseaux professionnels.

Les formations proposées bénéficient de l'expertise d'enseignants-chercheurs et de professionnels de terrain permettant aux stagiaires de tirer profit des apports de la recherche et de rester en relation avec le monde de l'entreprise. Les stages et les projets tuteurés apportent une solide expérience sur le terrain.

DES FORMATIONS DIPLOMANTES

- DUT
- licence professionnelle
- licence
- master
- diplôme d'ingénieur
- diplôme d'université (DU)
- certificat d'université (CU)

Tous les diplômes de l'Université Grenoble Alpes sont accessibles aux salariés, demandeurs d'emplois, particuliers, professionnels indépendants...

De nombreuses formations proposent des calendriers compatibles avec une activité professionnelle.

DES FORMATIONS ACCESSIBLES PAR VALIDATION DES ACQUIS

- Pour réduire les parcours de formation : accès aux diplômes, dispenses d'une partie des enseignements.
- Pour obtenir tout ou partie d'un diplôme par validation des acquis de l'expérience (VAE).

DES FORMATIONS EN ALTERNANCE



Pour une insertion professionnelle facilitée, avec possibilité de rémunération et de financement en fonction des statuts (contrat de professionnalisation, apprentissage, période de professionnalisation...).

UNE OFFRE DE FORMATIONS COURTES

Adaptées aux besoins des entreprises ainsi qu'aux demandes individuelles de formation, ces modules professionnalisants d'un ou plusieurs jours vous permettent de développer des compétences dans un domaine ciblé.

Des modules peuvent être conçus spécifiquement pour répondre à la demande d'une entreprise.

DES CERTIFICATIONS

- Certificat BULATS en anglais (éligible au CPF)
- Certificat en compétences rédactionnelles (éligible au CPF)
- Diplôme de compétence en langue : anglais, espagnol, allemand, russe, arabe, FLE, LSF (éligible au CPF)



DES DIPLÔMES ÉQUIVALENTS AU BACCALAURÉAT

Le diplôme d'accès aux études universitaires (DAEU)

confère les mêmes droits que le baccalauréat. Il permet de poursuivre des études dans l'enseignement supérieur (Licence, DUT, BTS, écoles paramédicales, écoles supérieures) et de passer des concours de niveau Bac.

- Diplôme d'accès aux études universitaires, option littéraire (DAEU A)
- Diplôme d'accès aux études universitaires, option scientifique (DAEU B)

La capacité en droit donne aux non-bacheliers la possibilité de s'inscrire dans l'enseignement supérieur. Les titulaires de la capacité en droit peuvent poursuivre leurs études à l'université en 1^{re} année de licence de droit, en 1^{re} année de DUT Carrières juridiques ou du BTS Notariat et passer les concours de la fonction publique.

DES PRÉPARATIONS AUX CONCOURS

- Concours de l'enseignement
- Concours administratifs

FINANCER SA FORMATION

Pour les salariés

Les différents dispositifs peuvent être activés à l'initiative de l'employeur et/ou du salarié :

- Le plan de formation
- Le CPF (compte personnel de formation)
- Le CFP (congé de formation professionnelle) pour les agents de la fonction publique
- Le contrat de professionnalisation
- La période de professionnalisation
- Le CIF (congé individuel de formation)

Pour les demandeurs d'emploi

Les différents dispositifs peuvent être activés à l'initiative du demandeur d'emploi ou de Pôle Emploi :

- Le CPF (compte personnel de formation)
- Les contrats en alternance
- Le CIF-CDD (congé individuel de formation)
- L'AFPR (action de formation préalable au recrutement)
- La POE (préparation opérationnelle à l'emploi)
- La CSP (contrat de sécurisation professionnelle)
- L'AIF (aide individuelle à la formation)

La Région Auvergne-Rhône-Alpes, Pôle Emploi : vous pouvez consulter les formations proposées sur le site www.rhonealpes-orientation.org.

AUTRES MODALITÉS DE FINANCEMENT

Pour les non-salariés :

- Fonds interprofessionnel de formation des **professions libérales** (FIP-PL)
- Association de gestion du financement de la formation des **chefs d'entreprise** (AGEFICE)
- Fonds d'assurance formation des **professions médicales libérales** (FAP-PL)

Les **personnes handicapées** peuvent solliciter l'association de gestion du fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées (AGEFIPH).

Il est enfin possible de **financer personnellement** sa formation.

La direction de la formation continue et de l'apprentissage (DFCA) propose des formations dans les domaines suivants :

Arts du spectacle, lettres, langues, sciences du langage, communication et journalisme

Droit, économie, gestion

Sciences humaines et sociales

Sciences, technologies, santé

- 16 spécialités de DUT
- 55 mentions de licence professionnelle
- 29 mentions de licence
- 63 mentions de master
- 7 spécialités de diplôme d'ingénieur
- 10 diplômes de médecine/pharmacie

LA FORMATION CONTINUE ET L'APPRENTISSAGE EN QUELQUES CHIFFRES EN 2017

Plus de
11000
inscrits en formation continue

Plus de
1600
alternants

4000
adultes intégrés
en reprise d'étude

**Une
cinquantaine**
de VAE délivrées

4600
adultes en formations courtes

190 personnes inscrites au diplôme
d'accès aux études universitaires (DAEU)

NOUS CONTACTER

Direction de la formation continue et de l'apprentissage (DFCA)

Bâtiment Pierre Mendès-France 3^e étage
151, rue des Universités
38400 Saint Martin d'Hères
formation-continue@univ-grenoble-alpes.fr
www.univ-grenoble-alpes.fr

CONTACTS PAR DOMAINES DE FORMATION :

Ouverture au public
du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h
et de 13h30 à 18h
(16h le vendredi).

Arts du spectacle, lettres, langues, sciences du langage, communication et journalisme

Tél. : +33 (0)4 57 04 11 90
fc-all@univ-grenoble-alpes.fr

Droit, économie, gestion

Tél. : +33 (0)4 76 82 97 29
fc-deg@univ-grenoble-alpes.fr

Sciences humaines et sociales

Tél. : +33 (0)4 76 82 97 29
fc-shs@univ-grenoble-alpes.fr

Sciences, technologies

Tél. : +33 (0)4 57 04 11 90
fc-sts@univ-grenoble-alpes.fr

Médecine et pharmacie

Tél. : +33 (0)4 76 63 75 47
fc-sante@univ-grenoble-alpes.fr

Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation

Tél. : +33 (0)4 57 04 11 90
fc-espe@univ-grenoble-alpes.fr

Avec le soutien de la région



ILS NOUS ONT FAIT CONFIANCE :

Adecco, Air Liquide, Alstom, Atos, Banque de Savoie, Banque Populaire Des Alpes, Becton Dickinson, bioMérieux, Bouygues Immobilier, Brioches Pasquier, Caisse d'Epargne, Capgemini, CEA, CHU Grenoble Alpes, CNRS, Crédit Agricole, Dolphin Integration, E2V, EDF, Enedis, ESRF, Go Sport, Hardis, IFTS, La Poste, Manpower, Michelin, Orange, Roche Diagnostics, Samse, Schneider Electric, Sem VFD, SEMITAG, SNCF, Sofradir, Soitec, Sopra Steria, STMicroelectronics, Ville de Grenoble...